

Feu vert au rachat de de 366 magasins La Halle par le groupe Beaumanoir (Cache Cache, Morgan et Bonobo)

Publié le 24 mars 2021

Dans son examen, l'Autorité a notamment étudié si l'acquisition par le groupe Beaumanoir d'une autre enseigne active dans le prêt-à-porter (La Halle) était de nature à restreindre la concurrence sur les marchés locaux de la distribution au détail de vêtements et de chaussures pour femmes et pour hommes, dans les zones de chalandise dans lesquelles les magasins des parties sont présents simultanément.

L'Autorité a constaté que, dans chacune de ces zones, les consommateurs continueront à bénéficier d'offres alternatives aux marques des parties, équivalentes en termes de prix et de positionnement commercial. Ces magasins concurrents – parmi lesquels ceux des enseignes Kiabi, Gémo, Zara, Bizzbee, Camaïeu, Promod, Mango ou H&M – demeurent en nombre suffisant pour éviter que la nouvelle entité ne soit incitée à augmenter le prix des articles vendus ou à dégrader la qualité des produits vendus dans ses magasins.

L'Autorité a donc autorisé cette opération sans la soumettre à conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 24 mars 2021

[Lire le communiqué](#)